

Le Regroupement Naissance-Renaissance offre une solution originale pour relancer la natalité au Québec.

UN SALAIRE DE MÈRE

- 1 Au Québec, le groupe des moins de 19 ans ne représente plus que 24 % de la population si on se fie aux chiffres du dernier recensement. Plus inquiétant, les enfants de 0 à 4 ans ne constituent plus que 5,2 % des Québécois. Face au vieillissement accéléré de notre population, la porte-parole du Regroupement Naissance-Renaissance affirme que la meilleure solution à ce problème est d'encourager les Québécoises à avoir des enfants en leur versant un salaire de mère. Pourquoi faudrait-il envisager cette mesure? Notre société a-t-elle les moyens de payer les mères?
- 2 Tout d'abord, il ne faudrait surtout pas considérer le salaire versé aux mères comme un cadeau. Il ne s'agirait, somme toute, que de la reconnaissance officielle de leur travail et sa juste rémunération. Aujourd'hui, personne ne peut nier que mettre un enfant au monde est une contribution importante à notre richesse collective. L'enfant deviendra un adulte productif qui contribuera au développement de la société et à la survie de ses aînés. Durant une vingtaine d'années, des parents se priveront pour donner un être qui travaillera de nombreuses années au bien-être de la collectivité. Dans cette perspective, le court congé de maternité dont certaines mères profitent ne suffit pas. Il est temps que la société reconnaisse par des mesures concrètes la contribution des mères. Ces dernières doivent pouvoir demeurer à la maison non seulement durant leur grossesse, mais aussi durant la période d'allaitement et les premières années de la vie de l'enfant si elles le désirent. Si on croit en l'importance de donner naissance, il faut reconnaître ce travail de la mère comme un temps de production sociale et le rétribuer comme il se doit.
- 3 Ensuite, lorsqu'on parle de rétribution, il n'est nullement question des «miettes» que les gouvernements se disent prêts à jeter aux mères. Un bon nombre de représentantes de mouvements féministes affirment que l'allocation de 70 % du salaire proposée par le provincial n'est pas plus acceptable que celle de 55 % suggérée par le fédéral. Elles sont toutes d'avis que la femme mérite largement 100 % de son salaire si elle s'arrête de travailler pour faire un enfant. Par ailleurs, les mères au foyer devraient aussi recevoir une compensation monétaire pour leur contribution sociale. Après tout, si le gouvernement est prêt à payer 8000 dollars annuellement pour un enfant en garderie, pourquoi ne donnerait-il pas la même somme à une mère qui est sûrement aussi compétente qu'une gardienne?
- 4 Pour conclure, il est permis de se demander si notre société est assez évoluée pour songer à payer les mères pour le travail qu'elles accomplissent auprès de leurs enfants. Personne ne contestera la valeur de leur contribution à la richesse collective et la quantité de sacrifices qu'elles doivent s'imposer pour arriver à offrir à la communauté un adulte productif. Mais comment chiffrer cette contribution? Quelles limites lui imposer? Nous avons devant nous un débat de société qui n'est pas prêt de s'éteindre.

Nathalie Dubois-Lévesque

Forum